

NOTE

DESTINATAIRES :	Tous les gestionnaires et les médecins
EXPÉDITEUR :	Marie-Ève Sévigny, Directrice des soins infirmiers (DSI)
DATE :	Le 11 septembre
OBJET :	Ouverture de la clinique d'IPS, RLS Jardins-Roussillon

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture de la première clinique d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en Montérégie-Ouest. Dès le **14 septembre 2026**, la clinique accueillera ses premiers usagers dans ses locaux temporaires situés au **101, rue Lauzon à Châteauguay**. L'ouverture de la clinique permanente, située à Delson, est prévue pour l'hiver 2027.

Cette nouvelle offre de service vient renforcer l'accès aux soins de première ligne en complémentarité avec l'offre de services existante sur le territoire.

Les services offerts comprendront notamment :

- Des consultations pour des besoins de santé ponctuels.
- Le suivi de maladies chroniques.
- La prise en charge de patients orphelins.
- Les suivis en santé de la femme.
- Les suivis de nouveau-nés et d'enfants.

Dès son ouverture, les usagers pourront utiliser les mécanismes d'accès déjà en place, notamment par le Guichet d'accès à la population (GAP) et le 811, qui les orienteront vers la clinique selon les disponibilités. Par ailleurs, des usagers orphelins inscrits au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) seront pris en charge par des infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPSPL). Cette organisation vise à offrir un accès simplifié et rapide à des soins de première ligne de proximité.

L'offre de service de la clinique sera déployée progressivement, avec une bonification des plages de services au fil de son développement.

Pour la prise de rendez-vous

Les usagers inscrits auprès d'une IPSPL de la clinique d'IPS peuvent prendre rendez-vous directement avec celle-ci en communiquant avec la clinique au **450 638-3936**.

Les usagers sans médecin de famille peuvent contacter le Guichet d'accès à la population (GAP) en composant le **811, option 3**, ou soumettre une demande de consultation en ligne : [Accéder aux soins virtuels du GAP](#). Les professionnels de la santé qui souhaitent référer un usager au GAP doivent utiliser le formulaire **CLI-60829 Demande de service clientèle sans médecin de famille**.

M-E. S.